

Demande de commandite

Date d'adoption	12 juin 2013
Date d'entrée en vigueur	1 ^{er} juillet 2013
Date de la modification	4 avril 2014
Date d'entrée en vigueur de la modification	4 avril 2014
Instance	Comité de direction

1. Objectif

Donner un encadrement aux demandes de soutien financier soumises à la Faculté de médecine.

2. Description

La Faculté de médecine octroie des commandites selon ses valeurs et afin de contribuer aux activités en lien avec sa mission d'enseignement et de recherche.

3. Comité d'analyse

La Faculté a délégué l'analyse des demandes à un comité composé d'un vice-doyen, d'un représentant du Vice-décanat exécutif, d'un représentant de la Direction des communications et de la philanthropie, ainsi que d'un professionnel de la direction facultaire.

4. Personnes admissibles à présenter une demande

- Étudiants des 1^{er}, 2^e, 3^e cycles de la Faculté de médecine;
- Membres du personnel administratif, membres du personnel enseignant;
- Organismes ou associations soutenant les activités des individus ou groupe d'individus ciblés.

5. Critères d'admissibilité du projet

- Initiative, potentiel et engagement du demandeur;
- Retombées dans la communauté facultaire, universitaire ou dans le Réseau universitaire intégré en santé de l'Université Laval (RUIS UL);
- Réalisation en cours d'année financière, soit du 1^{er} mai au 30 avril;
- Présentation d'un budget prévisionnel et de l'historique financier, le cas échéant;
- Plan de visibilité pour la Faculté de médecine.

6. Critères de non-admissibilité

- Activités d'accueil et d'intégration;
- Activités liées au jeu de hasard;
- Activités qui incitent à la consommation d'alcool ou de boissons énergisantes;
- Activités à but lucratif pour les demandeurs ou les participants;
- Activités visant une collecte de fonds pour des causes caritatives;
- Activités en lien avec la formation, cours crédité ou stage*;
- Activités scientifiques, congrès, colloques, conférences*.

*Consulter la directive sur l'organisation d'activités scientifiques et de formation continue

7. Critères d'évaluation

- L'historique du projet, sa faisabilité et sa planification;
- Les retombées et le rayonnement de l'activité au sein de la Faculté, du Complexe intégré de formation en sciences de la santé (CIFSS) et de la communauté universitaire intra ou hors campus;
- La démonstration de la pertinence du projet;
- Le nombre et le type de personnes touchées directement ou indirectement par l'activité ou le projet;
- L'historique financier du projet ou des projets antérieurs;
- L'effort consenti à la recherche de financement;
- La congruence avec les orientations stratégiques de la Faculté;
- Le respect des politiques facultaires regroupées sur la page des [documents officiels et promotionnels](#) et des politiques universitaires regroupées sur la page des [documents officiels](#), notamment :
 - Politique d'encadrement des activités de financement des associations étudiantes axée sur le partenariat étudiants-université 27 mai 1992;
 - Règlement relatif à la reconnaissance des associations étudiantes parascolaires de l'Université Laval, 15 juin 1994;
 - Politique en matière de publicité, de commandites et de salons de l'Université Laval, mars 1993;
 - Règlement sur la tenue d'activités sociales avec vente ou consommation d'alcool, 24 novembre 2004
 - Politique en matière de conflits d'intérêts dans les activités de formation, d'évaluation et de recherche
 - Directive sur l'interdiction des contributions financières de l'industrie du tabac

8. Traitement et dépôt des demandes

- Les demandeurs doivent remplir le formulaire « Demande de commandite » disponible sur le site de la Faculté de médecine www.fmed.ulaval.ca, à la page des [documents officiels et promotionnels](#), dans les procédures;
- Le soutien financier sera versé au nom de l'association, du projet ou de l'instance indiquée dans la demande. Un compte bancaire au nom de l'association, du projet ou de l'instance doit obligatoirement être ouvert et valide. À partir du moment de l'approbation de la demande, un délai de 3 à 4 semaines est à prévoir pour l'émission du paiement.
- Renseignements supplémentaires : vdex@fmed.ulaval.ca

Le [formulaire de demande](#).

Transmission de la demande et pour obtenir des renseignements additionnels

[Vice-décanat exécutif](#)

Pavillon Ferdinand-Vandry, bureau 4668

418 656-2131, poste 11583